





Safepark, c'est l'abri idéal pour protéger vos vélos en toute sécurité dans les parkings souterrains! Il optimise l'espace tout en garantissant une protection maximale contre le vol.



CONFORMITÉ EUROPÉENNE

Le Safepark permet d'être en conformité avec le décret européen du 12 avril 2024 imposant la création de places de stationnement vélos pour toutes les constructions neuves et pour tous bâtiments tertiaires existants avec plus de 20 places de parking voitures.





PERSONNALISEZ VOTRE SAFEPARK

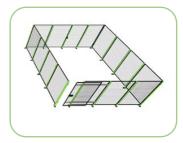
Selon votre espace







3 parois



4 parois

Selon vos besoins spécifiques



Casiers de rangement



Station de réparation



Station de gonflage

Vous pouvez aussi inclure un contrôle d'accès.





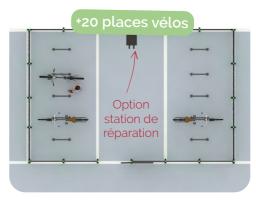


ADAPTEZ-LE À VOTRE PARKING

Quelques exemples de configuration possible :



2 places de voitures



3 places de voitures



Le programme
Objectif Employeur
Pro-Vélo accompagne
les employeurs privés,
publics et associatifs
dans la promotion du
vélo pour les
déplacements

domicile-travail et professionnels.

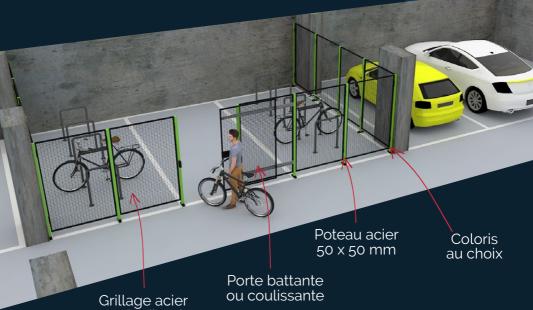


4 places de voitures





OPTEZ POUR LA SÉCURITÉ



Grillage acier 3 mm de diamètre, mailles de 50 x 30 mm

Nos tarifs pour le Safepark

Éligible aux aide au financement : alveole+ **OEPV**

PAROIS	2 PLACES	3 PLACES	4 PLACES
2 parois	4310€ HT	5180€ HT	7310€ HT
3 parois	5050€ HT	6550€ HT	8810€ HT
4 parois	5810€ HT	7310€ HT	10310€ HT

Prix HT pour la fourniture seule, hors transport, pose et équipements vélos. Nous consulter pour les tarifs d'autres dimensions.







+ DE 6000 EMPLACEMENTS VÉLOS CRÉÉS

Abricyclette est le spécialiste du stationnement vélo. **Nous concevons, fabriquons et assemblons** nos abris vélos à **Angers (49)** avant de les installer dans toute la France. Nous pouvons donc vous proposer une solution **clé en main** pour la création de votre abri vélo.

Nous fabriquons tous types de mobiliers vélos : abris vélo fermés ou ouverts, arceaux, racks, équipements complémentaires, etc. Notre savoir-faire nous permet de vous conseiller, de vous accompagner et de répondre à tous vos besoins. En tant qu'acteur majeur du stationnement vélo en France, nous sommes référencés au programme ALVEOLE +.







alveole

Ce programme CEE, porté par la FUB, permet de subventionner à hauteur de 40 à 50% des équipements de stationnement vélos (abris, consignes, arceaux...).

Sont éligibles les habitats, gares, collectivités, écoles et entreprises!



Une question, une demande de renseignements sur nos produits ou sur le programme Alvéole + ? Contactez-nous!



Pierre PRÉZELIN

06.78.04.21.57

6 02.41.76.31.32

✓ servicecommercial@abricyclette.fr







ILS NOUS FONT CONFIANCE:

















Découvrez tout notre catalogue ainsi que les tarifs sur notre site.

ABRICY Clette

LE MEILLEUR ABRI DU VÉLO







www.abricyclette.com